

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
 ABONNEMENTS
 1 an 6 mois 3 m. 1 m.
 SUISSE . . . 22.- 11.- 5.50 1.90
 ÉTRANGER: S'adresser aux
 offices de poste.

TÉLÉPHONE
 Administration . 2.10.87
 Annonces . . .
 Rédaction . . . 2.10.88
 CHÈQUES POSTAUX IV 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro: 10 cent.

ANNONCES
 (LE MILLIMÈTRE)
 La Chaux-de-Fonds, Canton
 et Jura Bernois . . Fr. 0.12
 Suisse » 0.16
 Étranger » 0.20
 (Minimum 25 millimètres)
 RÉCLAME Fr. 0.55

Le cercle vicieux

La Charte des Nations unies est une bien belle chose. Elle fit naître de vastes espoirs. Elle devait nous conduire à un état de sécurité collective propre à assurer la paix. D'autre part, la procédure selon laquelle les auteurs de la guerre sont jugés comme des criminels met cette dernière hors la loi. Tout cela fait « neuf ».

Or, voici déjà d'étranges nouvelles. Les États-Unis vont introduire le service militaire obligatoire, première attitude de méfiance à l'égard des possibilités de sécurité résultant de l'entente internationale. La voie normale du désarmement national, en prévision d'une force coercitive internationale, paraît abandonnée, provisoirement tout au moins. Ainsi emprisonnée de nouveau dans le cercle vicieux, l'espérance des peuples reçoit une douche réfrigérante.

Car il s'agit bien d'un cercle vicieux. Armer pour se défendre, c'est, pour les grandes puissances, la tentation du diable, c'est-à-dire prévoir de nouveaux conflits et s'y préparer. Or, l'histoire nous enseigne que tout instrument de ce genre trouve toujours un emploi, avec justifications suffisantes. Le problème fondamental reste à résoudre. Ses termes sont simples. Ils se résument dans cet inimaginable et paradoxal pouvoir de l'État de disposer de la vie d'autrui aux fins les plus diverses, parmi lesquelles celle d'une défense contre une attaque brutale n'est qu'une excuse d'exception, tant elle est camouflée habilement et utilisée à des fins souvent condamnables. L'intérêt de tous les peuples paraît identique quant à la suppression des guerres. Mais ces dernières demeureront la méthode des gouvernements, tant que ceux-ci pourront compter sur l'obéissance de leurs administrés.

Tant qu'ils auront cette certitude, ils se refuseront à comparaître devant le juge et régleront leurs conflits par la force. Mais que tous se sentent menacés par la désapprobation intransigeante de l'opinion, tous, alors, s'emploieront à la création d'un Tribunal arbitral dont les sentences, mêmes imparfaites, seront moins onéreuses que le recours aux forces déchainées. S'il est vrai que seuls l'Italie, le Reich et le Japon constituaient les foyers de virulence guerrière, leur disparition devrait à tout le moins faciliter l'établissement d'une Cour de justice dont les sentences seraient imposées par la force internationale, dans le cas où l'obligé s'y voudrait soustraire.

Mais, si l'on songe, par ailleurs, à tous les va-et-vient et chacals de l'industrie des armements, à l'influence malfaisante qu'ils exercent sur les gouvernements et à leur habileté à brouiller les cartes, il apparaît déjà que, certains du consentement tacite des peuples, ils se trouveront, demain comme hier, magnifiquement assurés de la réussite de leurs entreprises criminelles. Obnubilés par l'idée juste de la défense en cas d'agression, les masses populaires sont à la fois victimes et complices. Elles sont victimes parce qu'il est toujours aisé — je parle pour les peuples des grands États — de légitimer les entreprises guerrières; et complices parce que, en réalité, elles sont entraînées là où personne ne leur dit qu'elles iraient, étant ce matériel humain dont la caractéristique est bien d'être du matériel. Ainsi, tant que les peuples acceptent ce rôle détestable, les États compteront sur leur force et se moqueront de ce qui est juste.

Mais le jour où ce matériel humain se dérobera, le recours à l'arbitrage deviendra la seule possibilité. Alors, utilisant leurs juristes et leurs légistes, les puissances se résoudront, par nécessité, à instaurer les organismes nécessaires à l'examen des conflits et acceptent la sentence de celui chargé de dire le droit.

Si l'on songe à la puissance de la classe ouvrière, maîtresse de la production et des transports, qui douterait de l'influence prépondérante qu'elle serait à même d'exercer? Si les masses des grandes puissances — Angleterre, URSS, États-Unis, France — notifièrent à leurs gouvernements respectifs leur volonté de résistance active et passive, la cause serait gagnée. Mais, par un paradoxe singulier, elles préfèrent mourir pour et par la guerre que vivre pour la paix, cette dernière devant être conquise, tandis que l'autre est simplement acceptée.

Dès lors, le problème apparaît simple. Il tient dans un rapport de force et un rapport de droit: Le droit humain, celui de l'individu de demeurer maître de sa propre vie, rendu victorieux par le jeu d'une force économique et sociale mise au service de la paix. Nous sommes à un tel degré convaincu du droit souverain de l'État que la revendication du droit humain et naturel nous paraît une trahison. Et pourtant, l'œuvre de paix et de sécurité n'aura de bases solides que le jour où se conjugueront la volonté de résistance et la possibilité de faire dire le droit. La première déterminera la création de la seconde, et la seconde, sachant l'importance décisive de son verdict, le voudra aussi équitable que possible. Ainsi tout dépend à la fois de la volonté de l'individu, retrouvant et revivifiant l'exacte grandeur de son ministère humain et des institutions nécessaires pour assurer au droit des collectivités son existence indispensable.

P. GOLAY.

Une langue difficile

Des linguistes russes ont déclaré que la langue samoyède est la plus difficile et la plus compliquée du monde. Jusqu'ici, il n'a pas encore été possible d'en établir une grammaire parce que chaque verbe a sa conjugaison propre!

Après les élections de Genève

Nous pensons intéresser nos lecteurs en leur donnant ici quelques commentaires de la presse romande:

Genève ne sera pas rouge

Le *Courrier de Genève* (indépendant chrétien-social) écrit: « Une première constatation s'impose: Genève ne sera pas rouge. Voici deux jours encore, les travaillistes voulaient la majorité tout de suite. Ils étaient certains de l'obtenir. Maintenant, la fête est ajournée. Dans un élan magnifique, l'opinion publique vient de renouveler sa confiance aux partis nationaux. Neuf années de gouvernement n'ont pas usé l'Entente nationale; pourtant, les difficultés n'ont pas manqué. On enregistre avec satisfaction que ni les hostilités, ni les bouleversements en Europe, ni les restrictions, ni les privations, ni la mobilisation, ni les interdictions de partis n'ont porté atteinte à la stabilité politique de notre population. A trop vouloir décrier le pays, ses dirigeants et ses institutions, M. Léon Nicole a perdu la dernière occasion qui s'offrait peut-être à lui. »

Succès du Parti socialiste

La *Suisse* écrit: « Le fait caractéristique du scrutin de dimanche est l'échec du Parti du travail. Les électeurs ont clairement signifié à M. Léon Nicole que son programme ne leur convenait pas. Le Parti socialiste a, par contre, obtenu un certain succès, malgré la violente campagne dirigée contre lui par le Parti du travail. Les trois Partis radical, démocrate et chrétien-social, qui forment l'Entente nationale, peuvent être fiers de l'hommage qui leur a été rendu hier. Ces partis ne désarmeront définitivement leurs adversaires qu'en restant unis et en poursuivant leur politique de rajeunissement. »

Des morts bien vivants

La *Tribune de Genève* écrit notamment: « 80 % des électeurs ont voté et cette première constatation est des plus réjouissantes. Aujourd'hui, nous sommes heureux de féliciter les citoyens d'avoir compris la gravité de l'heure et nous enregistrons avec une légitime satisfaction ce réveil de l'esprit civique. Les 54 sièges que croyait occuper le Parti du travail se réduisent à 36, ce qui n'est d'ailleurs pas mal. Le succès du Parti socialiste suisse, qui fait passer 9 de ses candidats, prouve que nombre d'électeurs, de stricte observance socialiste sont restés fidèles à leur conviction et ne se sont pas laissés aveugler par la lumière projetée par les sunlights de l'extrême-gauche. Les radicaux que MM. Léon Nicole et consorts avaient tués sur le papier nous paraissent des morts singulièrement bien portants. Les partis formant la majorité du nouveau Grand Conseil auront en face d'eux une opposition agissante et qui, certes, ne les ménagera pas. A eux de montrer qu'ils sont dignes de la confiance que leur a renouvelée le corps électoral. »

Fausse prophétie

Pour le *Journal de Genève*, les élections de samedi et dimanche ont été faites par un nombre réjouissant d'électeurs. L'Entente nationale, avec le Parti radical, le Parti démocratique et le Parti chrétien-social, remportent la majorité des suffrages. C'est là un résultat auquel beaucoup ne s'attendaient pas, notamment les dirigeants du Parti du travail, dont les prophéties d'une nouvelle foi se sont révélées fausses. On le doit, ce résultat, à la maturité du peuple genevois, qui veut appliquer un programme d'intérêt général avant tout. En fait, Genève a retrouvé sa physiognomie politique de 1936, date à laquelle l'Entente nationale l'emporta sur le Parti socialo-communiste. Les électeurs genevois ont gardé leur confiance à l'Entente nationale, et cela dans une mesure assez nette pour qu'on parle d'une véritable victoire de ces trois partis nationaux.

Une vague de fond qui ne submerge rien

La *Tribune de Lausanne*: « A lire les comptes rendus et à entendre les opinions, l'on est généralement surpris par l'échec du Parti du travail. Peu nombreux sont ceux qui, dans l'un ou l'autre camp, avaient eu la prévision des chiffres. Pour les uns, la vague de fond nicoléenne, annoncée à grands coups de clairon, allait tout submerger. Pour d'autres, l'indifférence bien connue de nos Confédérés genevois à l'égard des scrutins poli-

tiques constituait une lourde hypothèque à la charge des partis nationaux. Peut-être les adeptes du Parti du travail avaient-ils surestimé leurs chances sur la base des élections-surprises au Grand Conseil vaudois, en mars dernier. Quelle que soit l'explication, le fait est d'évidence: les partis politiques genevois se retrouvent exactement dans la même position qu'en 1936, comme si la guerre et ses conséquences de toute nature n'avaient pas modifié le climat politique du corps électoral. Bien plus, le Parti socialiste officiel, détaché en fait des troupes de M. Nicole, ne peut plus être compté, à vues humaines, dans le camp d'une obstruction de principe aux efforts de l'Entente nationale. »

L'Hôtel de Ville échappe à Nicole

La *Gazette de Lausanne*: « Après une lutte longue et soutenue pour les élections au Grand Conseil, l'Entente nationale enregistre un franc succès contre le Parti du travail. Le leader communiste a manqué l'occasion qu'il cherchait et n'a pas pu profiter de notre époque troublée... Genève échappera donc aux expériences communistes des Vincent et des Nicole. Quand on se rappelle que, depuis six mois, le président du Parti suisse du travail annonçait sa réinstallation à l'Hôtel de Ville, on peut bien dire qu'il subit une cuisante défaite. Elle aura sa répercussion dans tous les cantons où il s'essaye à travailler. Genève échappe à un véritable malheur. »

Projets d'avenir

De son côté, la *Voix ouvrière* relève notamment: « Un parti politique interdit il y a sept mois est arrivé d'un coup à se hisser au rang de principal parti de la République et canton de Genève. Trente-six sièges d'un coup, alors qu'il en faudrait 50 en tout. On peut dire que tous les espoirs de conquête du pouvoir par le monde du travail sont permis! Ils sont même dans l'ordre naturel des choses. C'est en réalité un très fort coup de barre à gauche qui a été donné dimanche par le corps électoral genevois. Voici la classe ouvrière de Genève de nouveau en possession de ses droits. Le peuple travailleur de Genève est redevenu le parti qui aura de beaucoup la représentation la plus forte du Grand Conseil. Le Parti du travail rentre dans la vie publique par la grande porte. Ses offensives successives le porteront sous peu au pouvoir. Ce qui s'est passé dimanche à Genève nous montre que ce jour n'est certainement pas très éloigné. »

Ce que nous en pensons nous-mêmes

Quant à nous, nous sommes doublement satisfaits. La victoire socialiste de Genève (car c'en est une) nous montre combien ceux qui, dans nos rangs mêmes, veulent jeter parfois un peu rapidement le manche après la cognée, ont tort de désespérer d'un parti qui continuera d'exercer sur les masses populaires une influence qui sera sous peu déterminante sur notre vie politique suisse. A Genève, les socialistes suisses, pris entre deux blocs qui escomptaient l'un et l'autre la disparition de notre délégation parlementaire, ont dû se battre au couteau. Nos affiches étaient à peine posées que déjà les partisans de « l'unité ouvrière » les arrachaient des colonnes d'affichage. Partout on insinuait que le dépôt d'une liste socialiste « officielle » entraînerait d'emblée des votes nuls, puisque notre parti n'atteindrait pas le quorum. Et pourtant, si l'on considère que la participation au scrutin a passé de 50 % en 1942 à 80 % en 1945, on peut être fier du redressement magnifique opéré depuis lors. Non, le socialisme démocratique n'est pas mort en Suisse romande. Il s'est affirmé, hier, à Genève. Dans quelques jours, il s'affirmera avec une égale vigueur dans le canton de Vaud. Tout le pays romand bénéficiera de ces deux verdicts, car nous, Neuchâtelois, avons grandement besoin de sentir enfin que nous n'étions pas isolés. Et si le scrutin de Genève n'avait eu que ce résultat, ce serait déjà très appréciable.

En avant donc pour un socialisme viril, réalisateur, servi par de fortes personnalités entièrement dévouées au triomphe de notre cause, qui débordent largement le cadre de l'individu.

Nos succès futurs ne dépendent plus, maintenant, que de la sincérité de notre apostolat.

Henri JAQUET.

La conférence des réparations

La Grande-Bretagne, la France et les États-Unis viennent d'engager des pourparlers en vue de la conférence des réparations qui s'ouvrira le 9 novembre, à Paris. Il s'agit de répartir 74 % des sommes payées à titre de réparations ou saisies en nature dans les zones non russes de l'Allemagne occupée entre plus de 20 Alliés. Ce chiffre de 74 % provient de ce que 26 %, aux termes des accords de Potsdam, reviennent à la Russie qui a fait valoir des droits de propriété sur plusieurs industries allemandes.

La conférence, après avoir dressé un tableau récapitulatif des dommages de guerre et des demandes de réparations de chaque État, fixera un barème de répartition au vu des propriétés industrielles allemandes encore en service, et des valeurs allemandes disponibles à l'étranger. La question sera sans doute plus complexe qu'elle ne paraît à première vue sur le papier. Il sera nécessaire de définir d'abord exactement ce qu'on entend par « dommages de guerre » et de stipuler si les dommages causés par les bombarde-

ments alliés auront aussi droit aux réparations

Une autre question est celle-ci: Portera-t-on à l'actif des réparations la valeur des différents butins conquis? Et restera-t-il un autre problème épineux: le produit de rapines ne doit-il pas d'abord être rendu aux États intéressés? D'autres points seront à résoudre encore: l'or belge qui fut confié à la France pour la durée de la guerre restera-t-il en France? Car cet or fut emporté par les Allemands et lors de la libération des territoires occidentaux de l'Europe, les Français avaient remplacé cet or en puisant dans leurs propres réserves. N'est-il pas juste que la France puisse faire figurer maintenant sur la liste de ses prétentions aux réparations dues par les Allemands ces quantités d'or?

Les pourparlers qui viennent de commencer à Paris ont pour seul but de fixer le côté technique de la conférence qui va s'ouvrir. Les représentants sont: pour la Grande-Bretagne, David Waley; pour les États-Unis, Angell, et pour la France, Jacques Rueff.

Qu'en pensez-vous?

Le conflit qui oppose les Juifs sionistes aux Arabes est un de ces phénomènes inquiétants qu'il importe à tout prix de résoudre, sous peine d'aboutir à des massacres qui n'auraient rien de particulièrement glorieux après une guerre où l'on s'est battu pour le respect de la personne humaine et pour faire triompher le principe de la tolérance.

Il faut reconnaître objectivement que la Palestine est incapable, aujourd'hui, d'absorber tous les Juifs qui désirent s'y rendre, ne serait-ce que les cent mille qui se trouvent encore en Allemagne et qui y vivent dans des conditions inimaginables.

Pourquoi ne serait-il pas possible de leur offrir l'hospitalité dans d'autres pays du monde, où la place ne manque pas?

Les Juifs, qui apporteraient avec eux leur capacité de travail et leur esprit d'initiative, pourraient se recréer une nouvelle vie et, par là même, on aurait trouvé une solution définitive au problème juif, problème artificiellement créé par l'antisémitisme.

Zadig.

Les possibilités de travail et la recherche scientifique

Neuchâtel a abrité dimanche passé le congrès de l'Association nationale des universitaires suisses. Ce groupement, qui compte près de 800 membres, dont 260 en Suisse romande, avait son comité à Neuchâtel, présidé par le prof. R. Chable; c'est Fribourg qui aura son tour sous la direction du prof. Blum, botaniste.

Le congrès a tout d'abord liquidé sa partie administrative en attribuant une bourse de 500 fr. à M. Pierre Thévenaz, privat-docent à notre université, en reconnaissance de sa féconde activité dans le domaine de la philosophie, puis en votant son affiliation à l'« International Association of University Professors and Lecturers ». A ce propos, nous entendimes avec émotion notre collègue Roy Pascal, de Birmingham, nous exposer les efforts britanniques faits déjà en pleine guerre dans le domaine scolaire, afin de le démocratiser et de le rénover du haut en bas. Les prof. Chable et Straumann (Zurich) nous représenteront à Londres.

Le problème des possibilités de travail dans le cadre universitaire et de la recherche scientifique fut à l'ordre du jour cinq heures durant, à l'Aula de l'université, puis à l'Hôtel Terminus après le repas.

M. O. Züpfel (Berne), délégué du Conseil fédéral aux possibilités de travail, a exposé l'état actuel de la situation: pas de chômage actuellement, mais en puissance. Il faut se préparer pour le jour où il se déclencherait. Ce qui complique la tâche de la Confédération et des universités, c'est le particularisme fédéraliste; les cantons non universitaires veulent aussi leur part.

C'est le prof. A. Jaquerod (Neuchâtel) qui ouvre les yeux universitaires en démontrant comment les grandes industries ont à leur base une découverte de laboratoire: machines à vapeur, tous appareils électriques, cinéma, TSF, microscopie, horlogerie, radioactivité, réactions nucléaires et tant d'autres, qui font vivre aujourd'hui des dizaines de millions d'humains. Au reste, chaque découverte, fût-elle très spéciale, finit toujours par profiter à l'ensemble. Notre physicien rompt enfin une lance en faveur des étudiants pauvres, mais capables, à soutenir mieux pécutiairement.

Puis des orateurs, appartenant aux diverses universités de la Suisse allemande et de Fribourg, ainsi qu'à l'École polytechnique fédérale, émettent surtout des idées générales: premièrement, sur la nécessité de mieux assurer la continuité du corps enseignant en traitant convenablement les assistants au point de vue financier; secondement, en demandant que les sciences morales soient aussi bien subventionnées que les sciences physiques et naturelles.

Le prof. von Muralt (Berne) ayant regretté l'américanisation de la pensée suisse, le prof. von Wartburg (Bâle), qui fut l'hôte de l'Université de Chicago, réplique que, si les Américains ont poussé à l'extrême logique la mécanisation de la science, ils font d'autre part des sacrifices exemplaires dans le domaine des arts et des lettres. Nous n'aurions là qu'à les imiter.

Le prof. Zoppi (Zurich) nous recommanda les étudiants tessinois. A ce propos, remarquons que plus d'un maître secondaire de ce canton, ainsi que son inspecteur de la pêche, sont des licenciés de l'Université de Neuchâtel.

Personnellement, j'étais chargé de présenter un court rapport sur les possibilités botaniques. Elles se résument comme suit: création de nouvelles stations d'essai, dans les cantons non universitaires en particulier; établissement de stations piscicoles à équipement moderne, tant à l'usage des botanistes que des zoologistes; formation de spécialistes attirés par les travaux d'amélioration des alpages (Alpes et Jura); étude systématique et continue de la végétation autochtone par des professionnels. Ces diverses activités ne suffisent pas éventuellement à absorber les forces à disposition, recours à l'étranger. Nos représentations diplomatiques se multiplient, se rajeunissent, mais ignorent encore trop les jeunes savants; c'est pourquoi je propose qu'à côté des attachés commerciaux et militaires, on place des attachés scientifiques; leur mission paraît de nécessité évidente.

Pour terminer, une bonne histoire anglaise. Un beau jour un jeune homme vint frapper à la porte

NOUVELLES SUISSES

Présentation du film de l'invasion

« The True Glory » (La Vraie Gloire), qui retrace l'histoire des événements militaires qui se sont succédés depuis le 6 juin 1944, date du débarquement allié en Normandie, jusqu'au 8 mai, jour où le IIIe Reich capitula sans conditions, a été projeté mardi en avant-première à Berne, en présence des ministres de Grande-Bretagne, M. Clifton Norton, et des Etats-Unis, M. Leland Harrison, et des représentants de la presse suisse. « The True Glory » est un film officiel des Gouvernements de Londres et de Washington. Quelque 1400 cameramen alliés y ont travaillé. Au cours d'une réception qui suivit la projection, M. Clifton Norton a relevé que cette bande est en quelque sorte le symbole de la collaboration anglo-américaine. M. Flüeliger, rédacteur en chef à St-Gall, a remercié ensuite au nom de la presse suisse.

Le procès des auteurs du pamphlet

Le tribunal divisionnaire 3-A a continué de siéger mardi matin dans l'affaire des auteurs du pamphlet. L'audition des témoins a commencé par la déposition de l'ancien commandant de la batterie où servait l'inculpé Lauber, en qualité de premier-lieutenant. Le chef de cette batterie considère ce dernier comme étant peu qualifié — il fut d'ailleurs réformé — comme étant un être fantasque et peu intelligent, et dont les sympathies nazies n'étaient prises au sérieux par personne, au service militaire. M. Maag, conseiller national, de Zurich, dépose comme témoin. Il reçut une lettre anonyme reconnue par la suite comme ayant été envoyée par l'inculpé Roschi et contenant des termes diffamatoires et menaçants. Le témoin déclare qu'il ne se sentit toutefois pas menacé par cette lettre mais qu'il considère les termes de cette missive comme dépassant singulièrement ce qui peut être toléré. M. Maag constate que Roschi a voulu l'intimider en raison de l'attitude intransigeante qu'il manifesta à l'égard du problème des internés et de la question juive. On sait, en effet, que M. Maag défendit, au cours du débat du Conseil national du 11 septembre 1944 consacré aux internés, les Juifs et les internés contre les attaques massives portées contre eux par M. Bircher. On entendit ensuite un autre témoin à charge, qui reproduit des déclarations diffamatoires de l'inculpé Lauber à l'égard d'officiers « juifs », à savoir le colonel-divisionnaire Constam et le colonel-commandant de corps Dollfuss. Puis une série de témoins à décharge sont entendus et lecture est donnée d'attestations favorables à l'égard des accusés Meyer, Walther et Tschannen.

Le réquisitoire du procureur

Le major Keller, auditeur, a prononcé son réquisitoire. Il a relevé tout d'abord la vague d'indignation que ce libelle provoqua dans tout le pays et le caractère criminel de cette manœuvre. A son avis, les auteurs du pamphlet ne doivent pas être tenus pour des êtres naïfs, comme certains voudraient le faire croire, mais bien comme des éléments dangereux. L'auditeur invite le tribunal à prononcer des peines dépassant un an de prison à l'égard de tous les inculpés, à l'exception de Dürig père. Il demande pour ce dernier une peine sans sursis. Tous les inculpés doivent être reconnus coupables. Le procureur requiert les peines suivantes :

Dürig Frédéric (le père), 8 mois d'emprisonnement, sous déduction de 11 jours de préventive, avec amende de 30 fr., 2 ans de privation des droits civiques et participation aux frais à raison d'un douzième ;
Dürig Théodore, un an de prison, moins trois mois de préventive, 30 fr. d'amende, 4 ans de privation des droits civiques, 1/12me des frais ;
Lauber Max, 19 mois d'emprisonnement, moins 3 mois de préventive, 4 ans de privation des droits civiques, 1/6me des frais ;
Meyer Franz, 18 mois de prison, déduction de 3 mois de préventive, 1/6me des frais ;
Roschi Werner, 20 mois de prison, sous déduction de 3 mois de préventive, 4 ans de privation des droits civiques, 1/6me des frais ;
Tschannen Ernest, 18 mois de prison, déduction de 3 mois de préventive, 4 ans de privation des droits civiques, 1/6me des frais ;
Walther Paul, 18 mois d'emprisonnement, déduction de trois mois de préventive, 4 ans de privation des droits civiques et 1/6me des frais.

aucune appréhension qu'elle le rencontrait presque chaque jour.

Cependant, de temps à autre, il venait au castel prendre le thé, causant aimablement avec Mme Tournet et Lucie, puis s'en retournait.

Chose bizarre et qui intriguait Lucie, le docteur Montmin ne venait plus les voir tout de suite après son cabinet de consultation, c'est-à-dire vers quatre ou cinq heures. Il leur arrivait, le plus souvent, après le dîner, s'excusant de ne pouvoir venir plus tôt.

De son côté, Mme Tournet se disait qu'en agissant ainsi, il voulait, vraisemblablement, éviter de rencontrer Vanoise, sachant que, le plus souvent, c'était à cette heure que l'écrivain se rendait au castel. De là, elle concluait que le docteur n'éprouvait aucune sympathie pour Vanoise. Et elle, qui avait en son ami une haute estime, appréciant sa clairvoyance à sa juste valeur, s'inquiétait quelque peu de cet état de choses.

Si elle avait été seule avec lui, elle l'aurait interrogé. Or, toujours Lucie assistait à leurs entretiens, ce qui rendait la chose fort difficile, sinon impossible.

Ce soir-là, précisément, le docteur Montmin arriva vers huit heures. Il était allé dans la journée à Chambéry et venait donner des nouvelles de Sylviane.

Il prit place, comme à l'accoutumée, auprès de Mme Tournet et de Lucie :

— Excusez-moi, mesdames, si je viens vous relancer à une heure aussi tardive. Je rentre à l'instinct de Chambéry et tenais à vous apporter,

Les élections au Grand Conseil de Genève

Aux dernières nouvelles, les camarades suivants seraient élus députés au Grand Conseil : Maurice Brailard, 4198 voix ; Charles Rosset 4085 voix ; Marius Maillard 3787 voix ; Eugène Rebillat 3778 voix ; Albert Dupont-Willemin 3751 voix ; Jean Treina 3721 voix ; Armand Bosard 3703 voix ; Robert Gindrat 3671 voix ; Jean Ebner 3655 voix.

Les traitements des employés du Don suisse

M. Müller, conseiller national, à Olten, s'étant enquis des traitements payés aux employés du Don suisse, le Conseil fédéral répond comme suit :

Les traitements des employés du Don suisse correspondent aux traitements payés dans les offices de guerre. Le plus élevé ne dépasse pas 1,000 fr. par mois. C'est par suite de circonstances particulières qu'un employé de la division des collectes, à Zurich, a pu toucher occasionnellement une rétribution mensuelle de plus de 1,000 fr., ainsi que le relèvent divers journaux suisses.

En effet, ce collaborateur, qui touchait un traitement de base de 450 fr., était en plus au bénéfice, d'une part, d'une indemnité de résidence réglementaire de 200 fr., sa famille étant domiciliée à Berne et lui-même devant travailler à Zurich, et, d'autre part, comme père de six enfants, d'une allocation de famille de 250 fr. A cela s'ajoutait une indemnité éventuelle pour heures supplémentaires qui lui était versée quand les besoins de son service entraînaient un dépassement des heures de bureau de plus de 5 heures par semaine. C'est ainsi qu'il a pu se faire que cet employé ait touché une rétribution mensuelle dépassant à l'occasion 1,000 fr.

Le salaire d'une sténodactylographe, qui fut également l'objet de critiques, s'éleva à 350 fr. et non pas à 500 fr., ainsi que le prétendirent certains journaux.

Démission du commandant de corps Jakob Huber

Le chef de l'état-major général de l'armée, commandant de corps Jakob Huber, né en 1883, de Jonen (Argovie), après avoir établi son rapport, a donné sa démission du service de la Confédération. Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral a fait droit à cette demande avec remerciements pour les services rendus au pays.

Des inconnus armés dévalisent une maison

Un groupe d'hommes armés a attaqué à Cabbio la maison de M. Abate Ermengildo et, imposant le silence aux personnes qui s'y trouvaient, se firent remettre 4000 francs environ, constituant toutes les économies de la famille. Les inconnus, leur coup fait, s'empressèrent de déguerpir. La police cantonale s'est mise aussitôt à la recherche des malfaiteurs avec le concours de la police italienne. On croit que les agresseurs font partie d'une bande spécialisée dans la contrebande.

Accident au Sântis. Deux morts

Dimanche matin, deux jeunes gens de Saint-Gall, Frédy Zurcher, 28 ans, et Sylvie Stärkle, 21 ans, avaient entrepris l'ascension du Sântis par le passage appelé Kammhalde. A l'endroit dit « Ofen », ils ont été probablement atteints par une chute de pierres et ont été entraînés dans l'abîme. Les deux touristes, qui étaient encordés, sont morts sur le coup. Une colonne de secours partie lundi a ramené les corps dans la vallée.

Le traître échappé est repris

Le traître Huldreich German, qui avait été condamné à la détention à vie et qui, voici trois semaines, s'était échappé de la prison de Lucerne, vient d'être repris à Thonon, en Haute-Savoie. Il sera sans doute livré aux autorités suisses sur demande d'extradition.

Trois Suisses accidentés en France

Sur la route de Paris, à Joigny, une automobile lausannoise a capoté. M. Victor Gentimetta, distributeur de films, domicilié à l'av. de l'Eglantine, à Lausanne, a été tué sur le coup.

M. et Mme Jan, directeur de la Maison de cycles aux Terreaux, ont été sérieusement blessés et sont soignés à l'infirmerie de Joigny, qui se trouve à mi-chemin entre Dijon et Paris.

Le quatrième occupant de la voiture, M. Georges Passot, chef du laboratoire d'essais des matériaux de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, domicilié à Villlette, n'est que très légèrement blessé.

Le temps qu'il fera aujourd'hui

La limite supérieure de la mer de brouillard s'est élevée à 2500 mètres environ et se maintiendra pendant la journée. Au-dessus, nébulosité variable.

LES SPORTS

BILLARD

En quart de finale de la Coupe suisse La Chaux-de-Fonds bat Bienna-Bielerhof par 7 victoires à 2

La première équipe du CAB de notre ville, formée de Romy, Besson et Buttikofer, s'est rendue, samedi dernier, à Bienna, pour y rencontrer, en quart de finale de la Coupe suisse, l'excellent trio du Bielerhof, soit : Maspla, Daetwyler et von Arx. En tenant compte que les Biennois avaient battu, par 5 à 4, le samedi précédent, notre équipe locale, qui s'était déplacée avec Romy, Besson et Zumstein, tout laissait prévoir que la lutte serait très serrée et que nos locaux ne se qualifieraient pas si facilement pour le tour suivant. Telle était d'ailleurs l'opinion de nos joueurs qui, au cours de la semaine, s'étaient entraînés très sérieusement. Aussi, c'est une forte cohorte de membres du CAB qui a tenu à accompagner nos représentants dans la Ville de l'avenir, afin de les encourager. Ce fut, sans contredit, un facteur du succès obtenu par nos hommes, qui, conscients de l'enjeu, ont donné toute la mesure de leurs moyens.

Une mention toute spéciale doit être décernée à James Romy, qui réalise un magnifique exploit, celui d'obtenir une moyenne générale de 37.50. Si l'on tient compte que ces parties se déroulaient à 300 points, cadre 35/2, il est indéniable que ce joueur, dans sa forme actuelle, est de classe internationale. Relevons qu'il bat tous les records de cette rencontre, soit : en prenant une brillante première place avec trois victoires ; en réalisant non seulement la meilleure moyenne générale de 37.50, mais en obtenant également celle de la meilleure moyenne particulière, avec 42.00. D'autre part, il effectue la plus forte série, avec 120 points. Ce sympathique joueur s'est vu l'objet, à l'issue de sa troisième rencontre, qu'il gagna avec 30.00 de moyenne, d'une belle ovation de la part des nombreux spectateurs, émerveillés par un jeu d'une précision remarquable. Ses parties : 42.00 de moyenne contre Maspla, qui avec ses 55 points, n'arrive pas à saisir ce qui lui arrive ; 42.00 également de moyenne contre von Arx, lequel arrive à 53 points ; 30.00 de moyenne contre Daetwyler, qui, profitant de la leçon qui lui est donnée, effectue deux belles séries lui assurant une centaine de points au total. De l'avis des membres du Club de Bienna eux-mêmes, Romy était d'une classe supérieure à ses adversaires. On ne pouvait lui faire meilleur éloge. Bravo ! Romy.

Souignons également les belles parties de Georges Besson. En prenant une non moins brillante seconde place, ce joueur a démontré qu'il était en progrès très marqués. Si sa première rencontre contre von Arx le vit peiner au début, il se reprit de magnifique façon, malgré un handicap de plus de 100 points. Non seulement, par deux séries de 72 et 58 points, il égalisa la marque, mais il s'imposa et termina en grand vainqueur. Nouveau début difficile contre Daetwyler. Ce dernier prend bientôt 100, puis 150 points d'avance. Besson la trouve quelque peu saumâtre et commence à remuer dans les brancards. Il fait si bien qu'il remonte petit à petit le Biennois. Mais ce dernier sent le danger et termine alors que notre joueur le talonne de près. Sa dernière partie, contre Maspla, verra Besson déchainé. Il réalise une magnifique moyenne de 33.33, laissant bien derrière lui Maspla, qui n'a pas eu le temps de réagir. Georges Besson totalise donc deux victoires avec une moyenne générale de 14.77. Félicitations à ce joueur plein d'aisance. Qu'il continue !

Hans Buttikofer prend une non moins honorable troisième place avec deux victoires, mais avec une moyenne générale de 8.54. Certes, Hansou nous a habitués à mieux, mais comme l'enjeu était d'importance, il a préféré sacrifier sa moyenne pour assurer à son équipe l'enjeu de cette rencontre. Sa première partie, contre Daetwyler, fut fort serrée, ces deux adversaires se tenant de près tout au cours de la rencontre. Pour ceux qui connaissent le cran de Buttikofer, autant dire que le Biennois se verrait coiffer au poteau, ce qui arriva. Puis, contre Maspla, Hansou prit dès le début une forte avance. Mais le Biennois, ex-Chaux-de-Fonnoier, nous démontra qu'il fallait compter avec lui et réalisa une superbe série de 89, qui égalisa la marque. Maspla prit même une avance d'une cinquantaine de points, lui permettant tous les espoirs. Une nouvelle fois encore — et comment ! — notre joueur serra les dents et termina ses 300 points alors que Maspla en totalisait 260.

La dernière rencontre vit Buttikofer s'incliner, non sans s'être défendu, contre von Arx, qui termina avec quelques points d'avance sur son adversaire. Bravo ! Hansou Nul doute que, lors de la demi-finale, tu feras beaucoup mieux.

Relevons que la demi-finale de la Coupe suisse, dont l'adversaire n'est pas encore désigné, se déroulera très vraisemblablement dans les locaux du CAB, au début de décembre, ceci conformément au règlement de la Coupe suisse.

Résultats

1. James Romy, CAB La Chaux-de-Fonds, 3 victoires.
2. Georges Besson, CAB La Chx-de-Fds, 2 victoires.
3. Hans Buttikofer, CAB La Chx-de-Fds, 2 victoires.
4. Daetwyler, Bielerhof-Bienne, 1 victoire.
5. Von Arx, Bielerhof-Bienne, 1 victoire.
6. Maspla, Bielerhof-Bienne, 0 victoire.

IMPRIMERIE COOPERATIVE, La Chx-de-Fds

NOTRE FEUILLETON QUOTIDIEN 22

CŒUR EN DÉTRESSE

par

Jeanne MOREAU-JOUSSEAUD

Depuis leur promenade à Chambéry, en effet, Lucie passait le plus souvent ses après-midi avec son fiancé. Il l'attendait chaque jour à un endroit différent, désigné à l'avance. Lucie s'y trouvait, montait dans l'auto qui démarrait aussitôt. Ils se rendaient ensuite dans la campagne environnante, laissant la voiture à proximité. Et, bras dessus, bras dessous, en véritables amoureux, cheminaient à travers les sentiers, s'extasiant sur les beautés de la nature, écoutant le chant harmonieux des oiseaux perchés sur les branches. Ils s'asseyaient sur l'herbe, sous de frais ombrages, et Lucie, les yeux rayonnants, prêtait une oreille attentive aux propos enflammés de l'écrivain. Parfois, de tendres baisers ponctuèrent leur conversation et la jeune femme rentra le soir le cœur débordant d'allégresse de se sentir aimée de la sorte.

Si, au lendemain de son retour de Chambéry, elle avait quelque peu hésité à aller retrouver Vanoise quai de la Tournette, elle n'hésitait plus maintenant. Certes, son fiancé se montrait fort tendre avec elle, mais il avait toujours été, à son égard, plein d'attentions respectueuses. Elle avait donc en lui une entière confiance et c'est sans

toutes fraîches, des nouvelles de ma petite amie.

— Elle va bien, j'espère ? dit Lucie.

— Oui, chère madame. Elle se porte à merveille. Pourtant, elle me semble moins en train que lors de ma dernière visite. Il y a quelque chose de changé en elle. Elle m'a paru plus réfléchie. Son exubérance juvénile qui lui conférait tant de charmes a presque totalement disparu. Et... je le regrette... Je n'ai plus retrouvé en elle cette joie de vivre, cette pétulance qui me la faisait comparer à un jeune chevreau échappé...

— De fillette, elle se transforme en jeune fille, répliqua Mme Tournet. Et, à mon avis, docteur, cette transformation, chez Sylviane, est chose toute naturelle. C'est bien aussi ce que vous en pensez, n'est-ce pas ?

— Oui !... Il y a quelque chose de plausible en votre point de vue, chère amie. Toutefois, je trouve ce changement un peu trop brusque tout de même. Elle qui se plaisait beaucoup à Chambéry supporte difficilement son internat. Elle m'a avoué qu'elle comptait les jours avec une impatience... exagérée à mon avis. Et outre cela, elle m'a prié de supplier sa mère de la garder auprès d'elle...

— Elle m'en avait déjà dit autant avant mon départ, murmura la grand-mère. Et... je crois que, précisément, nous envisageons plutôt de la laisser encore une année. Son éducation est loin d'être terminée... et... étant donné les circonstances actuelles...

Si Sylviane demeure à Chambéry à son corps défendant, ses études s'en ressentiront... Mieux

vaudrait qu'elle y reste de bon gré, croyez-le... Je me demande pourquoi elle tient tant à rentrer ? dit le docteur intrigué...

— Elle ne s'est pas confiée à vous ? s'enquit Lucie d'une voix anxieuse.

— Non !... Mais elle a un désir fou d'apprendre la natation. Elle veut nous accompagner au lac. Elle m'a beaucoup interrogé sur M. Vanoise, sur ses ouvrages, sa famille, s'il allait passer tout l'été à Annecy... que sais-je ?

Mme Tournet avoua au docteur :
— Pour laisser la tranquillité d'esprit à Sylviane et motiver la présence de M. Vanoise avec nous, nous lui avons dit qu'il était votre ami... Voilà pourquoi elle vous a questionné à son sujet. Elle croyait que vous le connaissiez beaucoup. Pardonnez-nous ce subterfuge...

— Vous a-t-elle donné son impression sur lui ? interrogea Lucie avec angoisse.

— Elle ne tarissait pas d'éloges sur son compte ; ne redoutez rien, chère madame, votre futur époux possèdera la vive sympathie de sa belle-fille.

— Mieux vaudrait qu'il en fût ainsi ! balbutia Lucie rose de confusion... Oui... je sais, en effet, ma mère vous a fait connaître mes projets d'union avec M. Vanoise.

— J'ai eu cet honneur, chère madame, répliqua le docteur en regardant la jeune femme de ses yeux attristés. Et je vous souhaite de tout cœur de trouver en votre prochain mariage le bonheur auquel vous avez droit.

(A suivre.)

CANTON DE BERNE

BIENNE

Assemblée des mandataires. — Les Partis socialistes biennois, Sport-Cartel et Cartel syndical, convoquent leurs représentants (hommes de confiance) à l'assemblée du **vendredi 9 novembre 1945**, à 20 h., salle de l'Union, pour assister à la causerie de notre camarade Guido Müller, maire, sur : « Le budget et la politique communale pour l'année 1946 ».

Que tous se fassent un devoir d'y assister.

Imbécillités. — Des plaques de signalisation ont été détériorées au Pasquart. Espérons que la police mettra la main sur ces auteurs d'actes stupides.

EVILARD

Efferescence. — Le village est en émoi à la suite des amendes infligées pour les litres de hannetons qui n'ont pas été ramassés vivants ce printemps. Les contribuables s'opposent à payer ce qu'on leur réclame.

Des inconnus sont allés, dans la nuit de samedi à dimanche, tirer de leur sommeil le maire et divers conseillers communaux pour les « envoyer à la chasse aux hannetons ». D'autres ont confectionné un hanneton d'environ un mètre d'envergure qu'ils sont allés suspendre sur la place du village, dans la nuit de samedi à dimanche. Inutile de dire que ce gros insecte innocent a soulevé l'hilarité des nombreux promeneurs qui se rendirent à Evilard pour leur promenade dominicale, mais, lundi dans la matinée, on le fit disparaître.

Dans toute cette histoire, on ne sait qui rendre responsable, puisqu'en avril 1933 l'assemblée communale avait approuvé ce règlement... mais il ne fut mis en pratique pour la première fois que cette année. Nous croyons savoir qu'une assemblée communale aura lieu prochainement et que le Conseil communal fera, à cette occasion, une communication aux habitants de notre village... d'habitude si calme !

SAINT-IMIER

Cinéma de la Paix. — Mercredi et jeudi, à 20 h., en reprise : « Le Roman de Marguerite Gautier » (« La Dame aux Camélias »), d'après Alexandre Dumas fils, un chef-d'œuvre, tant en ce qui touche la réalisation que l'interprétation. (Parlé français.) Tarif réduit.

Dès samedi : « Rendez-vous à Minuit », avec Ann Shéridan.

Conseil municipal

Casino. — Le Conseil municipal s'est rendu au Casino, pour se rendre compte de l'état et de la situation restante du rond des dames Girod-Girard. M. Wild, architecte communal, présent, donnait toutes explications utiles. Il résulterait de cette consultation qu'il serait exclu d'envisager toute transformation, mais qu'il faudrait prévoir une reconstruction. La surface de la salle restante serait de quelque 300 m². Une reconstruction elle-même, même avec achat des immeubles adjacents, ne donnerait pas satisfaction. Même dans le cas le meilleur, il faudrait songer à une démolition, chose très coûteuse, et il semblerait donc que, pour une salle de spectacle, il serait préférable de voir ailleurs. L'acceptation du legs étant de la compétence du Conseil général, le Conseil municipal lui transmettra ultérieurement l'affaire, avec son préavis, lorsqu'il sera plus amplement informé.

Manège. — Les Services techniques avisent nos édiles que le manège ne peut être mis à disposition pour la date demandée par la Société des officiers, les locaux occupés ne pouvant être vidés faute de place d'entreposage. Le conseil déplore que ce bâtiment ne puisse être rendu à sa destination première et regrette de ne pouvoir donner la suite qu'elle comporte à la demande faite. Il espère plus tard pouvoir arriver à chef.

Horloger municipal. — La mise au concours de ce poste a valu à nos édiles 5 candidatures. Le conseil confie ce poste à M. J. Sandoz, maître à l'Ecole d'horlogerie.

Matches au loto. — L'Association des sociétés locales présente une demande collective pour l'organisation des dits matches des sociétés appartenant à l'association, avec dates retenues. Il y est fait droit.

En plus, les sous-officiers demandent l'autorisation d'organiser une telle manifestation les 17 et 18 nov., la 11/223 pour les 10 et 11 nov. et la Société des pêcheurs pour les 12 et 13 janvier. Pour la première et la dernière, le conseil donne son consentement.

Création de possibilités de travail. — Le conseil accorde la subvention communale pour deux telles demandes.

Commission de santé. — Le président de cette commission, notre camarade Schwar, présente au conseil un rapport sur les récentes visites faites et il en résulte que tout est en ordre. Des remerciements sont adressés aux experts.

Prélèvements de lait. — Il est constaté par le rapport présenté par le chimiste cantonal que, dans la règle générale, le lait est bon. Un seul cas est signalé, qui sera suivi.

PORRENTUUY

Arbre de Noël du Cartel syndical d'Ajoie. — Reprenant la tradition des années passées, le Cartel syndical d'Ajoie organisera, à l'intention des enfants de ses membres, son traditionnel Arbre de Noël. La date, l'heure et le local vous seront communiqués ultérieurement. Chaque organisation recevra les listes d'inscriptions qui passeront dans les principaux ateliers et se trouveront à disposition chez les présidents d'organisation et au bureau de la FOMH. Il importe de s'inscrire assez tôt pour faciliter la tâche du Comité d'organisation. Dernier délai : **15 décembre**. Pour chaque inscription, il sera perçu un coupon de repas ou 100 gr. de pain.

La chance tourne... mais bien !

Elle avait été presque exclusivement vaudoise au tirage du Comptoir suisse. Cette fois-ci, à Bulle, elle a favorisé les Neuchâtelois, dont un, en particulier, s'est vu attribuer une appréciable partie du gros lot de 50,000 fr. Le veinard !

Cependant, et sans doute pour ne pas faire de jaloux, le tirage fribourgeois a répandu la manne de la Loterie romande dans tout le pays. Et c'est ainsi que deux Genevois de condition ultra-moderne ont vu tomber dans leur escarcelle chacun un cinquième de 10,000 fr. Le caissier de la BCV qui a versé leur part à ces deux « pauvres types » n'a pu s'empêcher de s'écrier : « Eh bien ! voilà qui tombe à pic ! », exclamation que reprendront vraisemblablement à leur tour les sociétés de bienfaisance et d'utilité publique qui toucheront sans tarder le bénéfice.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Nouveaux lieutenants

Dans sa séance du 30 octobre 1945, le Conseil d'Etat a nommé au grade de lieutenant d'infanterie, à partir du 3 novembre 1945, les caporaux : Grether Fritz, né en 1924, domicilié à Boudry ; Hugh Roger, né en 1924, domicilié à Travers ; Jéquier François, né en 1924, domicilié à Genève ; Rossel Louis, né en 1924, domicilié à Neuchâtel ; Straubhaar Fritz, né en 1925, domicilié à La Chaux-de-Fonds.

Autorisation de pratiquer

Dans sa séance du 6 novembre 1945, le Conseil d'Etat a autorisé Mme Marie Morel, domiciliée aux Hauts-Geneveys, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmière pour maladies nerveuses et mentales.

Fondation de l'Amicale I 226

Désirant perpétuer dans la vie civile les liens profonds noués sous les armes au cours de six ans de mobilisation, les soldats et sous-officiers de la Compagnie frontrière I/226 ont fondé récemment une amicale au cours d'une rencontre parfaitement réussie, à Morat. Le groupement, qui compte déjà une centaine d'anciens mobilisés du Locle, de La Chaux-de-Fonds, de Neuchâtel et du Vignoble, dont plusieurs vétérans de 1914-1918, se promet d'être très actif et vivant.

NEUCHÂTEL

Assemblée du parti. — Tous les camarades sont priés de réserver leur soirée du mercredi 14 novembre, afin d'assister à l'assemblée générale mensuelle du parti. Ils auront le plaisir d'entendre différents exposés, dont un d'Adolphe Grädel, de la FOMH de Berne, sur la question des salaires.

Conseil général des Ponts-de-Martel

Séance du 31 octobre 1945, sous la présidence de M. Georges Musy, président.

Le séchage de la lessive. — L'ancien règlement de police portait interdiction de suspendre les lessives le dimanche. Celle-ci fut rapportée. L'autorité pourrait admettre certaines exceptions, mais elle a dû constater, au cours de l'été 1945 plus spécialement, des abus flagrants. C'est la raison pour laquelle elle demande au Conseil général de promulguer à nouveau cette interdiction. L'arrêté est adopté à l'unanimité.

Les crédits. — Le Conseil communal déclare que la limite de crédit qui lui est imposée est trop basse. La base de 300 fr. date de 1889. La situation a évolué depuis lors et, en attendant la révision du règlement général, il est indispensable qu'il soit donné un peu plus de souplesse à ces dispositions. Le Service du contrôle des communes, qui a été consulté, reconnaît que des modifications s'imposent, car les renchérissements successifs n'ont pas été suivis en la matière. Le Conseil communal propose de porter le montant des crédits de 300 à 1,000 fr.

Robert Thiébaud, porte-parole du Parti socialiste, reconnaît que le montant de 300 fr. est insuffisant. Son groupe propose de le porter à 600 fr.

Au vote, la proposition du Groupe socialiste est adoptée par 14 voix, alors que celle du Conseil communal n'en obtient que 5. Le montant fixé aux articles 29 et 62 du Règlement général de la commune est porté de 300 à 600 fr.

Règlement général de la commune. — Le Conseil communal déclare que la révision de ce règlement s'impose depuis très longtemps. Il y a lieu de déterminer si le Conseil général désire lui adjoindre une commission ou s'il préfère qu'il procède directement à son élaboration.

M. Max Benoit désire qu'une commission soit nommée. Le Groupe socialiste est d'accord et c'est une commission de 5 membres qui collaborera avec le Conseil communal.

Règlement sur l'entretien du drainage. — Le Conseil communal déclare que tous les travaux de drainage sont terminés et que le syndicat les remettra, pour le contrôle et la garde, à l'autorité communale. Il est bon que l'on soit armé et que l'on puisse intervenir légalement.

Le règlement qui est proposé est complet. Au vote, il est adopté à l'unanimité.

Divers. — M. Aurèle Robert rappelle les dégâts causés, à certaines saisons, par le ruisseau des Combes. Un propriétaire riverain a procédé, sur un certain parcours, à sa canalisation. Il est persuadé que si la commune intervenait financièrement, d'autres propriétaires continueraient ces travaux.

Le Conseil communal répond que cette possibilité avait été envisagée, lors de l'élaboration des projets de drainage, à la demande d'intéressés. Ces derniers, malgré les subventions fédérale, cantonale et communale, ont renoncé à exécuter ces travaux, la dépense étant trop importante.

M. Georges Musy donne connaissance d'une pétition signée par les habitants du haut du village, qui demandent au Conseil général d'étudier l'amélioration de l'éclairage public dans ce secteur. Le Conseil communal examinera cette question.

M. Max Benoit désire, maintenant que les mobilisations sont terminées, que le Conseil communal présente les comptes de mobilisation de l'exercice 1945. Le Conseil communal déclare que ceux-ci figureront au compte rendu de l'exercice 1945.

LE LOCLE

Nomination. — Le Conseil communal a désigné à la place vacante de secrétaire aux Travaux publics M. Eugène Matthey, jusqu'ici commis aux Services industriels.

M. Matthey sera remplacé par M. Fritz Scheurer, employé provisoire au ravitaillement.

Lait scolaire. — La production laitière a diminué à tel point ces derniers jours que la distribution de lait pasteurisé n'a pu se faire mardi matin que pour les petites classes et que, depuis aujourd'hui, elle est suspendue momentanément.

L'autorité scolaire adresse aux agriculteurs de la région un appel les invitant à faire un sacrifice en faveur des enfants loclois, en livrant le plus possible de lait de consommation.

La quantité quotidienne nécessaire à la préparation du lait pasteurisé n'est que de 180 litres.

Espérance ouvrière. — Répétition ce soir, à 20 h., au Cercle.

Concert de la Musique ouvrière La Sociale, du Locle, à la grande salle de la Maison du Peuple de Bienne. — Dans les milieux musicaux, on rencontre encore cette opinion que les productions des fanfares et harmonies ne se prêtent

qu'à être exécutées en plein air. Mais tous ceux qui ont eu l'avantage d'assister au concert de la Musique ouvrière La Sociale, du Locle, sont sûrement convaincus qu'une fanfare ou une harmonie bien stylées peuvent hardiment s'exécuter dans un grand local.

Les Loclois ont surpris les nombreux assistants par un programme de choix renfermant des compositions d'une grande valeur musicale. L'exécution de telles œuvres exige de la part du directeur, ainsi que des exécutants, une grande musicalité. Le chef de la société, M. Robert Gremion, qui depuis de longues années dirige cette intéressante phalange, est un enthousiaste qui a le talent et le savoir-faire pour obtenir, avec ses musiciens, des résultats remarquables, qui feraient honneur à un professionnel routiné. Aussi a-t-on pu constater qu'il existe parmi les membres de La Sociale, dans chaque registre, des sujets qui maîtrisent avec aisance des passages très difficiles.

Les bugles, ce registre qui doit exécuter les mélodies, se sont distingués par une technique remarquable et surtout par une excellente sonorité discrète et par une interprétation bien comprise. Les registres des ténors et des basses se sont fait remarquer par une belle émission de son, à la fois volumineux et agréable. Le groupe des saxophonistes s'est distingué par une bonne justesse, une bonne technique qui permet au directeur de l'utiliser par endroits pour exécuter seul des passages caractéristiques, ce qui amène dans l'ensemble une couleur à part. De leur côté, les trompettes et cornets se sont efforcés de souligner les contrastes entre eux et les registres doux ; mais par endroits, ils développaient un peu trop de bonne volonté, ce qui gênait parfois l'équilibre.

Après ces constatations générales, qui relèvent assez le mérite de la direction et des musiciens, nous pouvons nous passer de commenter en détail l'exécution des différentes compositions du programme. Cependant, nous tenons à relever la brillante interprétation du ballet « Les Deux Pigeons », de A. Messager, et de l'ouverture peu connue « Les Abencérages », de Cherubini, sans oublier l'ouverture « Egmont », de Beethoven, qui fut enlevée avec brio, malgré que la fatigue commençât à se faire sentir chez certains musiciens.

Les accordéonistes virtuoses Nicolet et Schwab ont eu un beau succès avec leurs productions de musique populaire, rendue avec une maîtrise incomparable, qui leur valut des applaudissements frénétiques.

Les Loclois ont laissé la meilleure impression à Bienne et, pour le prochain concert qu'ils nous donneront, ils peuvent compter avec une salle comble et une vive sympathie.

J. Weybrecht, Bienne.

Peinture de Maurice Matthey

Quand je viens à me rappeler les autres expositions de Maurice Matthey, celle-ci a ma préférence.

Elle permet de se faire une idée totale de son talent. On y voit représentées des œuvres de ses débuts (« Soleil d'Or »), mêlant leur accent de jeunesse audace au langage de la maturité, sans nuire à l'unité de l'exposition. Oh ! pour cela, oui. C'est, dans l'ensemble, une fort jolie tâche gaie : vert de Venise et ocres clairs, pour le Valais ; bleus soutenus, gris, pour le Doubs et la Bretagne. Matthey peint sur carton, jute, toile de Saxe. La matière a son éloquence ; observez le paysage d'un peu près. Mille intentions savantes et subtiles, lents, reflets, lumière diffuse parmi les choses, éclosent du grain même de la toile, de son tissu irrégulier. Ce que l'introuvable papier Wattman est pour l'aquarelle, la toile de France l'achève ici, avec une saveur sans pareille. On voudrait qu'un sentiment soit toujours exprimé sur une toile de choix. Il faut qu'il respire dans l'harmonieuse et transparente alliance de la couleur et d'une matière noble.

A cet égard, les Nos 26 (« Doubs »), 31, 32, 33 (« Bretagne »), sont des tableaux qui suggèrent parfaitement cette sorte de commerce paisible, riant, spontané du peintre avec la nature. Les toiles de grand format dont il est question ici, d'une mise en page irréprochable, dépassent les autres par la joie et le bonheur de l'exécution. Les « Rochers du Vor-Hor » ont une solidité réellement vivante, et représenteraient Maurice Matthey mieux que ce que nous avons de lui, au Musée.

Maurice Matthey, dont la vie se confond avec sa peinture, parmi les arbres, les fleurs, les combes du Jura couvert de neige ou printanier ; si opiniâtre amant des bassins du Doubs, où il arrête ses pas presque toujours au même endroit, comme il arrive à ceux qu'une reminiscence semble subjugué toujours ; ce peintre du jardin des Petits-Monts, qui me met dans l'âme comme un regret ancien ; cet urbaniste à ses heures, acharné défenseur du vieux Locle pittoresque, presque seul dans cette génération à y croire et à l'aimer ; auquel notre Conseil communal donne si intelligemment raison ; ce peintre, dis-je, si modeste au fond et si persuadé des défauts que vous relevez dans son paysage ou ses figures, possède une fantaisie assez libre et personnelle pour faire des frondaisons instinctivement arrondies ou taillées, des sapins maigres et barbus, des Communal, des Frères, des Combe-Monterban bleus par le crépuscule des mauvais jours d'arrière-saison, qui ne sont qu'à lui.

L. Baillon.

Suite fâcheuse d'un grave accident. — Le jeune Pierre G., qui stationnait sur le trottoir, a été happé par une voiture conduite par la jeune épouse du dentiste R. S. La victime, qui a passé sous la lourde machine, fut relevée dans un triste état : une jambe cassée, fractures multiples de l'avant-bras, blessure à la région temporale, etc. Aujourd'hui, heureusement rétabli, le malheureux écrié demande, par la voix de son avocat, un dédommagement de cent cinquante mille francs au mari de l'imprudent automobiliste. La discrétion nous oblige à taire momentanément la suite de cette affaire, dont les péripéties nombreuses et souvent amusantes, comiques même, seront étalées en public, samedi 17 novembre, au Théâtre. Chacun aura deviné qu'il s'agit de la représenta-

tion, par la Théâtrale, de « Trente Secondes d'Amour », pièce gaie en trois actes, de l'heureux auteur de « Deux Douzaines de Roses écarlates », Aldo Benedetti.

La location s'ouvrira samedi 10 novembre au magasin de tabacs R. Gindrat. Les cartes achetées d'avance auprès des membres de la Théâtrale ou au Cercle ouvrier pourront être numérotées déjà vendredi 9 novembre.

LE LOCLE-LA CHAUX-DE-FONDS

Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants

Un dernier convoi d'enfants français arrivera le 9 novembre prochain. Soyez généreux en accueillant un des 20 garçons qui restent à placer. Inscrivez-vous chez Mme R. Ruchti, Grenier 30 bis, à La Chaux-de-Fonds, ou chez M. Tingueley, Monts 43, au Locle.

LA CHAUX-DE-FONDS

A nos abonnés et amis

A l'occasion de la Vente annuelle de notre journal, un pressant appel est adressé ces jours par les soins des porteurs à nos abonnés et amis. Chacun recevra sa pochette et les porteurs les récolteront d'ici quelques jours.

Que tous ceux qui destinent un don au journal préparent leur pochette pour le passage du porteur. Tous les dons, du plus modeste au plus grand, sont reçus avec reconnaissance.

A tous, la « Sentinelle » exprime d'avance sa vive gratitude.

Vers l'interdiction du colportage des montres

On sait que les produits de notre horlogerie jouissent auprès des permissionnaires américains de passage chez nous d'une grande faveur. Mais on sait aussi que divers abus se sont produits et que certains commerçants ont cherché à profiter de la bonne foi et de l'inexpérience de nos hôtes pour essayer de leur vendre des montres de mauvaise qualité. Cette pratique risque de compromettre la réputation de notre horlogerie. Aussi le Conseil d'Etat neuchâtelois, soucieux de l'avenir de notre industrie, propose-t-il au Grand Conseil de modifier la loi sur l'exercice des professions ambulantes, en y ajoutant l'interdiction du colportage des montres et autres articles horlogers.

« SURSIS DE MORT »

C'est devant une salle comble que M. J.-L. Roulet, pasteur à Sochaux, parla lundi soir du camp de Buchenwald et de son arrestation par la Gestapo, à cause de son activité dans la Résistance française, en septembre 1944.

Il rappela ses souvenirs horribles parce qu'il estime que ces choses-là doivent être dites non pas pour augmenter la haine contre le peuple allemand, mais pour qu'on ne soit pas tenté non plus de passer l'éponge sans autre sur tant de crimes. Le pardon spontané pourrait se confondre à première vue avec la charité chrétienne, mais en réalité ce serait une solution simpliste. Justice doit être rendue, et le pardon ne peut que suivre la repentance du coupable. M. Roulet termina par une affirmation de sa foi chrétienne : si, surtout après avoir vu les SS à l'œuvre, le repentir de la nation allemande paraît impossible, sachons qu'à Dieu tout est possible.

La conférence était organisée par la Centrale sanitaire suisse en collaboration avec l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise. M. P.-H. Jeaneret, qui introduisit M. Roulet, rappela l'aide que la section chaux-de-fonnière de la Centrale sanitaire suisse apporte à Sochaux. Le bénéfice intégral de cette conférence y était aussi destiné. C'est M^{lle} Bolle qui termina en remerciant M. le pasteur Roulet de son témoignage si émouvant.

F. P.

COMMUNIQUÉS

Société de Musique. — III^{me} concert par abonnements : Orchestre de la Suisse romande. — C'est dimanche prochain 11 novembre, à 15 h. 45, au Temple indépendant, qu'aura lieu le concert attendu toujours avec un plaisir particulier, celui donné par l'Orchestre de la Suisse romande. L'admirable ensemble que dirige le grand maître Ernest Ansermet exécutera une symphonie de Mozart parmi les plus belles et la puissante symphonie de Franck. Le soliste du concert, le violoniste Weissenberg, dont on connaît l'excellente technique et les grandes qualités d'interprète, jouera avec l'orchestre le « Concerto » de Tchaïkowsky, qui lui permettra de mettre en valeur ses dons remarquables.

Conférences du pasteur André Nicolle, de Dieppe, à la salle de la Croix-Bleue. — Jeudi 8, vendredi 9 et samedi 10 novembre, à 20 heures, à la salle de la Croix-Bleue, le pasteur André Nicolle, de Dieppe, donnera trois conférences sous les auspices du Comité de secours des Eglises évangéliques de France. Soldat de première ligne sur la Meuse en 1940, grièvement blessé et l'un des seuls survivants de sa compagnie, membre de la Résistance, poursuivi par la Gestapo, et la Milice, pasteur à Lisieux lors des combats de Normandie, M. Nicolle nous parlera jeudi de ses expériences de guerre Sujet de vendredi et samedi : « Les Eglises évangéliques de Normandie dans la tourmente : un grand réveil, une grande épreuve, une grande œuvre » Cordiale invitation à chacun. Entrée libre et gratuite.

CONVOCAION

Chorale l'Avenir. — Ce soir, à 20 h. 15, comité. Tous présents, s. v. p.

Savon Sunlight extra-savonneux !

Monsieur !
Seul un juste et bon conseil vous garantira la contre-valeur de votre argent, adressez-vous pour cela chez le spécialiste du vêtement distingué.



Sprung
Rue de Nidau 9-11 Bienne

Le travailleur bien informé

sait qu'un vêtement de travail s'achète **AU SANS RIVAL** où la qualité éprouvée, le choix abondant s'allient aux

prix avantageux

SALOPETTES
en triège bleu foncé, qualité solide et lavable, irrétrécissable, le veston et pantalon **9⁹⁰**



Neuchâtel 445



Une PANTOUFLE

chaude, douillette, est le meilleur remède contre les refroidissements. Joli choix en articles bas ou montants, dames messieurs, enfants. Notre vitrine N° 11, vous donnera un aperçu de notre choix 202

J. KURTH
La Chaux-de-Fonds

Fr. 25.-

Un bahut, Fr. 25.-; un bureau, Fr. 25.-. A vendre, 2 armoires à 1 porte, pour habits et linge, Fr. 25.- la pièce; petit fourneau pour vestibule, Fr. 20.-; machine à écrire portative, Fr. 25.-; 1 accordéon de club, nacrilaque, 7 demi-tons, Fr. 65.-; bon petit canapé, Fr. 15.-; divan turc avec matelas, 6 duvets, Fr. 25.-; secrétaire, Fr. 60.-; paravent, Fr. 25.-. S'adresser au Magasin Au Service du Public, Numa-Droz 11, Roger Gentil. 432

Assemblée générale extraordinaire

de l'Imprimerie Coopérative de Bienne

Mardi le 20 novembre 1945, à la MAISON DU PEUPLE, à 20 h. (Salle de l'Union)

Tractanda:

1. Adaptation des statuts au Droit coopératif.
 2. Divers.
- La part sociale servira de pièce de légitimation.

Le Conseil d'administration de l'Imprimerie Coopérative de Bienne.

Bienne, le 6 octobre 1945. 298

PELE-MELE

BLUM-BLUM, adm. Antiquaire, rue N.-Droz 108. Achat Vente Occasions Horlogerie Fouritures Outils Meubles Bouquins Objets anciens et modernes. Téléphone 2.30.70 9520

On demande à acheter

armoire, commode, lit tout usager, pressant, chez C. Hausmann, Temple-Allemand 10. Même adresse, à vendre de bonnes chaussettes de laine pour messieurs à Fr. 3.50, neuves.

La Rotonde - Neuchâtel

Judi 8 novembre, dès 20 h. 30

Bal

sous les auspices du Norton-Club avec le célèbre orchestre argentin

Mario MELFI

et ses 12 solistes. Entrée: Fr. 2.50, taxe et dans ecomprises. Prolongation d'ouverture autorisée. 398

Achetez notre horaire



Vaccinations antivarioriques officielles

Le docteur Quinche vaccinera à l'hôpital Jeanjaquet pour enfants, jeudi 8 novembre, à 14 heures. 451 La Direction de police.

Favorisez les négociants insérant dans le journal



Abattoirs

Il sera vendu à l'étal des abattoirs, le jeudi 8 novembre, dès 8 heures, la viande d'une vache

conditionnellement propre à la consommation. Prix: Fr. 1.50 et Fr. 2.- le kilo. Le quart des points est exigé. 453 Direction des abattoirs.

EDEN

L'événement cinématographique... 100% français

Macao, l'Enfer du Jeu

dans sa version fameuse interdite par les Allemands

Pour la vue



Maitre opticien Diplômé fédéral Rue de la Serre 4

Coopératives RÉUNIES

Poêles à feu renversé, à combustion intégrale

NEOCALOR

Brûlant bois, tourbe, briquettes

Le poêle NEOCALOR, fabriqué par les Coopératives Réunies (brevet +, marque et modèles déposés), est conçu pour répondre aux exigences du moment. Maximum de chauffage - Minimum de consommation.

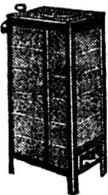
Cinq kilos environ de combustible par jour suffisent à chauffer une pièce

Par sa grande économie, le poêle NEOCALOR donne un résultat qui n'a jamais été obtenu jusqu'à présent par un poêle ordinaire.

NEOCALOR peut être obtenu en deux exécutions différentes:

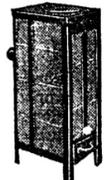
Modèle en klinker, pour cuisines, corridors, etc.

Fr. 115.-



Modèle en catelles, pour la chambre

Fr. 105.-



Pour tous renseignements et pour l'examen des nouveaux poêles NEOCALOR, prière de s'adresser à notre service des combustibles, rue des Entrepôts 7, La Chaux-de-Fonds, tél. 2.14.71.

Notre
Imprimerie

PARC 103-105

TÉLÉPHONE 2.20.38

Nous fournissons toujours les meilleurs imprimés aux meilleures conditions du jour

Faire-part de toute nature en grand choix

IMPRIMÉS et RELIURES de tous genres

Livres - Brochures - Revues - Journaux

Publications de tous genres

LIBRAIRIE

La Chaux-de-Fonds - Le Locle

VIENT DE PARAÎTRE

André MALRAUX

La Lutte avec l'Ange

Le volume Fr. 8.-

Sixième tome de l'œuvre complète

Edition Skira numérotée

Louis MAIRE

Au-delà du Salarial

Deuxième édition

Le volume Fr. 11.-

TOMBOLA

de la Fanfare ouvrière
UNION INSTRUMENTALE
Saint-Imier

Billets	Lots								
24	578	1336	356	2635	234	3737	131	4785	549
32	415	1343	243	2636	318	3741	223	4789	385
46	441	1355	363	2642	335	3743	497	4792	162
54	54	1372	534	2651	458	3748	134	4828	559
74	64	1392	589	2669	61	3807	501	4858	250
80	119	1393	401	2678	553	3813	569	4878	551
95	229	1396	301	2687	81	3825	206	4881	40
97	552	1397	472	2689	359	3828	284	4896	323
106	44	1426	16	2694	518	3833	287	4920	584
110	412	1436	405	2696	109	3845	200	4923	46
115	158	1441	270	2711	211	3856	574	4927	469
119	340	1450	49	2712	220	3860	79	4944	573
132	298	1456	180	2717	43	3869	362	4946	17
182	319	1478	135	2739	84	3886	389	4958	105
191	583	1483	448	2745	565	3888	100	4966	51
204	297	1485	505	2759	592	3896	425	4967	300
208	120	1502	392	2761	419	3908	581	4968	137
221	153	1516	80	2794	475	3915	58	4970	247
225	296	1524	172	2800	511	3932	461	4977	358
232	121	1527	192	2808	217	3939	462	4979	45
239	6	1531	303	2812	537	3941	261	4980	221
250	587	1559	181	2832	345	3960	400	4984	106
263	110	1564	193	2835	455	3967	50	4999	15
269	174	1584	390	2861	545	3976	53	5007	185
280	37	1628	408	2864	142	3981	96	5020	447
285	67	1635	558	2871	27	3982	451	5022	21
301	129	1638	459	2872	446	3985	114	5033	56
306	283	1650	586	2881	279	3996	384	5034	517
311	321	1660	312	2926	267	3997	198	5049	503
338	111	1661	591	2927	77	4001	232	5051	378
364	168	1663	274	2946	388	4021	504	5053	238
378	268	1687	460	2956	173	4022	286	5054	47
392	199	1688	409	2966	379	4033	442	5082	572
394	585	1700	86	2968	293	4050	530	5085	259
398	543	1705	245	2979	299	4051	512	5102	255
399	235	1750	370	2980	593	4062	582	5107	564
421	525	1773	250	2982	189	4064	485	5123	160
431	329	1780	484	3021	333	4065	28	5124	599
441	288	1784	194	3023	309	4083	308	5125	177
450	188	1790	413	3031	406	4094	25	5127	184
457	334	1791	228	3032	83	4114	598	5150	555
469	535	1797	320	3053	224	4116	600	5169	508
492	48	1803	580	3064	222	4131	338	5172	214
508	493	1817	258	3067	191	4139	277	5179	399
525	75	1833	567	3068	393	4148	92	5189	148
533	52	1839	522	3078	97	4151	269	5195	31
538	315	1897	147	3091	575	4158	426	5197	594
543	113	1900	165	3101	88	4160	156	5214	290
552	397	1901	521	3109	374	4166	336	5222	540
559	71	1907	526	3123	12	4174	438	5224	209
560	487	1912	410	3125	133	4184	516	5231	422
566	7	1939	339	3163	104	4190	557	5258	117
572	536	1968	289	3169	435	4196	492	5265	436
586	568	1976	99	3173	341	4203	509	5269	391
587	519	1989	427	3183	331	4204	91	5281	275
592	310	2008	394	3185	167	4209	348	5283	24
596	197	2029	13	3189	528	4215	72	5294	11
597	450	2036	421	3192	244	4248	213	5295	490
600	171	2055	491	3228	195	4252	242	5304	210
624	483	2056	143	3231	471	4273	190	5311	434
629	265	2066	55	3237	57	4276	144	5323	387
640	373	2068	560	3264	262	4303	102	5343	343
642	118	2078	570	3271	34	4312	527	5373	278
646	430	2085	466	3273	476	4313	281	5378	215
648	204	2087	196	3276	306	4319	241	5384	322
682	506	2090	368	3281	271	4331	107	5399	479
689	29	2095	130	3288	395	4338	226	5425	332
715	495	2106	183	3299	510	4346	548	5427	579
735	403	2107	520	3300	145	4347	371	5435	292
761	590	2109	10	3312	60	4352	454	5437	233
778	382	2131	53	3320	467	4363	554	5442	351
787	316	2160	38	3326	417	4381	94	5445	470
829	474	2163	264	3328	429	4393	317	5484	237
855	478	2168	19	3329	76	4415	381	5489	283
858	62	2169	253	3338	597	4416	481	5494	256
866	354	2172	414	3342	150	4423	324	5525	445
885	465	2179	369	3350	330	4426	248	5539	163
886	576	2182	398	3354	452	4436	219	5567	3
911	69	2183	125	3370	4	4442	164	5569	529
916	396	2197	556	3383	254	4454	364	5602	205
937	515	2207	372	3395	542	4463	93	5611	126
941	141	2225	26	3404	295	4492	548	5612	74
964	489	2238	280	3413	66	4513	404	5627	486
967	146	2240	566	3422	327	4522	182	5644	1
971	203	2266	533	3427	353	4530	562	5654	162
972	411	2270	273	3451	473	4542	376	5665	424
994	502	2274	326	3453	346	4545	161	5697	500
1001	216	2288	9	3459	453	4551	68	5700	531
1012	480	2290	272	3462	420	4555	402	5727	14
1025	305	2301	246	3466	169	4556	550	5736	423
1029	32	2318	588	3468	82	4569	249	5755	360
1048	496	2338	416	3469	444	4570	457	5757	186
1053	477	2354	260	3477	482	4586	178	5761	65
1056	337	2359	523	3478	456	4588	231	5762	179
1062	95	2386	101	3487	251	4594	122	5780	30
1078	73	2387	89	3489	361	4598	355	5799	20
1113	22	2392	577	3498	294	4609	468	5803	407
1125	138	2432	116	3500	23	4616	498	5810	136
1136	212	2449	449	3505	365	4617	463	5815	257
1138	375	2454	201	3519	314	4627	596	5832	87
1147	90	2456	307	3524	154	4636	539	5853	488
1162	98	2470	304	3527	155	4639	313	5859	569
1172	432	2484	175	3553	350	4647	108	5860	239
1187	437	2492	344	3563	202	4656	42	5877	35
1200	428	2506	207	3589	63	4662	132	5895	276
1208	124	2507	36	3594	41	4664	187	5909	2
1209	115	2508	236	3617	328	4667	494	5914	85
1210	561	2510	366	3618	464	4669	302	5918	128
1224	499	2515	127	3632	170	4679	166	5919	440
1237	418	2519	442	3638	230	4683	252	5941	431
1240	123	2526	291	3644	541	4687	151	5943	571
1256	227	2545	513	3646	325	4688	70	5952	149
1265	439	2546	103	3668	218	4697	595	5960	266
1287	139	2552	8	3669	377	4706	433	5963	532
1289	546	2585	78	3686	528	4739	59	5977	5
1290	225	2586	357	3701	443	4747	386	5978	112
1310	285	2594	507	3711	514	4749	352	5981	349
1319	311	2617	367	3717	263	4767	282	5985	176
1326	208	2624	347	3723	159	4770	524	5993	140
1329	544	2626	18	3732	39	4771	380	6000	157

Les lots sont à retirer au local de la société (Maison du Peuple), les **jeudi 8 et vendredi 9 novembre**, de 17 h. 30 à 20 h. 30, et **samedi 10 novembre**, de 14 à 18 heures. Après ces dates, quotidiennement en s'adressant au tenancier de la Maison du Peuple.

Les lots non retirés au 30 avril restent la propriété de la société. Les possesseurs de billets ragnants externes grouperont, si possible, ceux-ci et les enverront à **Marc Guenat**, président, Roches 29, St-Imier.

Seule, la liste de tirage officielle fait foi. 439

Nous avons fait face au danger : il s'agit maintenant de faire face à la misère. Songez au Secours suisse d'hiver, chèques postaux IV 1443.

Ondée

LOTÉRIE ROMANDE

Il est toujours désagréable de recevoir une averse... sauf quand c'est une pluie de lots!

TIRAGE 15 DÉCEMBRE

NEUCHÂTEL, Faubourg du Lac 2 - Ch. post. IV 2002 422

Pantoufles chaudes

4 50 Gr. 35-38. Vente libre
7215-43
Pantoufle imit. poil de chameau, semelle intermédiaire feutre et bonne semelle d'usage. Pointures 39-46 frs 4.90.

Même article avec chiquet de cuir et contrefort:
Pointures 36-42 frs 5.90 Dames
Pointures 39-46 frs 7.50 Hommes

Pantoufle pratique et chaude, imit. poil de chameau, semelle intermédiaire feutre et bonne semelle d'usage.
Point. 27-30 frs 5.90
• 31-34 frs 6.90
• 35-38 frs 7.90 Dames
• 39-46 frs 8.90 Hommes

Gr. 20-26. Vente libre
2251-17

Léop. Robert 57
La Chx-de-Fonds **Bata**

Vêtu d'un PKZ... bien

Le Roman de Marguerite Gautier
(La Dame aux Camélias)
avec Greta GARBO et Robert TAYLOR

Parlé français 456 Tarif réduit

Dès samedi: **Rendez-vous à minuit** (v. o.)

CASINO-THÉÂTRE - LE LOCLE

Samedi 17 novembre, à 20 h. 15 précises

Trente Secondes d'Amour

pièce gaie en 3 actes d'Aldo BENEDETTI
par la
Théâtrale ouvrière

Prix des places: Fr. 2.30; Fr. 1.70; Fr. 1.15.

Location ouverte dès samedi 10 novembre, au magasin de tabacs R. Gindrat.

Les cartes achetées d'avance auprès des membres de la société seront acceptées pour la numérotation déjà vendredi 9 novembre. 437

CINÉMA DE LA PAIX - SAINT-IMIER

Mercredi et jeudi, à 20 heures

En reprise, le plus beau film d'amour d'après l'œuvre d'Alexandre Dumas fils

Le Roman de Marguerite Gautier

(La Dame aux Camélias)
avec Greta GARBO et Robert TAYLOR

Parlé français 456 Tarif réduit

Dès samedi: **Rendez-vous à minuit** (v. o.)

Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants

Un dernier convoi d'

enfants français

arrivera le 9 novembre prochain. Soyez généreux en accueillant dans votre famille un des 20 garçons qui restent à placer. Inscrivez-vous à la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, chez M^{me} R. Ruchti, Grenier 30^{bis}, tél. 2.38.61, en ville, ou chez M. A

La Constituante française a ouvert ses travaux

Démission du général de Gaulle

La séance d'ouverture

Le général de Gaulle remet ses pouvoirs

Le directeur du Cabinet du général de Gaulle a fait tenir mardi matin à M. Paul Cuttoli, doyen d'âge de l'Assemblée constituante, la lettre par laquelle le président du Gouvernement provisoire remet ses pouvoirs à l'assemblée issue du scrutin du 21 octobre. La remise des pouvoirs prendra effet du jour et de l'heure où l'assemblée aura constitué son bureau définitif.

Le programme gouvernemental de la Délégation des gauches

Le texte du programme gouvernemental adopté par la Délégation des gauches peut se résumer en trois points :

1. Rétablissement des libertés et instauration d'une démocratie effective ;
2. Affermissement de la paix par la sécurité collective ; garantie nationale et internationale des droits de l'homme ;
3. Action économique et sociale garantissant à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine.

Une longue discussion avait eu lieu au sujet des modalités de publication du texte définitif, les socialistes voulant en communiquer le texte au MRP, avant de le publier, et les communistes voulant le publier immédiatement. Finalement, un moyen terme fut adopté et le Parti socialiste demanda à présenter le texte au MRP en son nom personnel avant de le transmettre à la presse. Mardi matin, par conséquent, le Parti socialiste a communiqué le texte au MRP. Ce document a également été transmis aux radicaux et à Léon Jouhaux, qui l'a communiqué à son tour à la presse.

Après avoir répété que la CGT ne compte en aucune façon intervenir dans les attributions de l'Assemblée, ni dans le jeu politique des partis, Léon Jouhaux a déclaré que les Partis socialistes et communistes étaient liés pour l'application de ce programme.

Politique extérieure

En ce qui concerne les questions de politique extérieure, le programme adopté par la Délégation des gauches souligne que le rôle de la France est de contribuer à résoudre le différend entre les grandes puissances. Elle ne jouera ce rôle que si elle est l'amie et l'alliée de chacune des trois puissances. Elle n'a pas le droit, eu égard à sa propre sécurité, de s'allier à une puissance contre une autre, de s'agréger à un bloc contre les blocs antagonistes. La France doit coopérer à l'élimination des derniers régimes fascistes, notamment en Espagne et au Portugal. L'une de ses tâches essentielles est de démocratiser la diplomatie et notamment d'associer aux délibérations internationales la Fédération syndicale mondiale.

Economie et finances

En matière économique, le programme de la délégation des gauches prévoit plusieurs mesures extrêmement importantes et notamment la suppression de tous les organismes créés par Vichy.

En ce qui concerne la politique financière, l'action du gouvernement doit porter sur la défense de la monnaie, la stabilité du coût de la vie et l'assainissement budgétaire. Il faut maintenir le contrôle des changes, mobiliser les avoirs français à l'étranger et nationaliser la Banque de France. Au point de vue budgétaire, la délégation demande la réduction des crédits militaires.

La délégation réclame l'intensification de la production nationale. En ce qui concerne les nationalisations, elle préconise l'étatisation des grandes banques, des compagnies d'assurances, de la production et de la distribution de l'énergie électrique et du gaz. Les expropriés seront indemnisés.

Politique intérieure et sociale

En politique intérieure, elle demande la liquidation du régime vichyssois, la saisie des biens des traîtres et le retour à la laïcité de l'Etat et de l'école publique. Elle défend la liberté et l'indépendance de la presse vis-à-vis de l'Etat.

EN TCHÉCOSLOVAQUIE

Danger de famine et d'épidémies

M. Mazaryk, ministre des affaires étrangères, a fait le bilan de la situation en Tchécoslovaquie, au cours d'une conférence réunissant la presse étrangère. M. Mazaryk a lancé un appel aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne pour qu'une aide immédiate soit apportée à la Tchécoslovaquie, pour écarter la menace de la famine et des épidémies. Le ministre a déclaré que 700.000 enfants sont sous-alimentés et la moitié d'entre eux sont menacés de tuberculose. Le stock actuel des matières grasses suffira à peine pour six mois. Il a insisté pour qu'une aide soit apportée rapidement par Hambourg, Brême et Amsterdam, qui sont maintenant reliés à Prague. Les six mois qui vont venir sont plus importants que les six prochaines années pour notre population sous-alimentée. Il existera un danger de famine et d'épidémies cet hiver, en Europe centrale. Ces maux n'ont pas besoin de passeport pour pénétrer en Tchécoslovaquie. (AFP.)

L'armée rouge évacuera prochainement le pays

L'Agence Tass annonce officiellement qu'à la suite des mesures de démobilisation décrétées antérieurement par le haut commandement de l'armée rouge, les troupes soviétiques évacueront prochainement la Tchécoslovaquie. L'Agence Tass précise que cette évacuation sera terminée dans les trois semaines. AFP.

Démission du gouvernement

La Radio tchèque annonce que le Gouvernement tchécoslovaque a démissionné. Le président Benes a aussitôt confié au président, démissionnaire, M. Fierlinger, le soin de former le nouveau Cabinet.

des puissances d'argent et des influences étrangères. Elle demande une réorganisation de la radio et du cinéma.

Dans le domaine de la politique sociale, elle demande l'augmentation des salaires dans les services publics, l'application d'un plan des retraites, etc.

La séance d'ouverture

La séance d'ouverture de l'Assemblée constituante a duré moins d'une heure. A 15 heures, devant une salle bien garnie et une tribune diplomatique comble, le président d'âge, M. Cuttoli, a fait son entrée, accompagnant le général de Gaulle en civil. Les nouveaux élus prennent contact avec la politique et ils sont nombreux puisqu'on en compte 371, qui regardent attentivement ce qui se passe autour d'eux, pour se familiariser au plus tôt avec les coutumes parlementaires.

Dans son discours, M. Cuttoli a déclaré qu'à la lumière des votes récents, il apparaissait clairement que la grande majorité du peuple français estimait que le chef du Gouvernement provisoire d'hier était l'homme le plus qualifié pour présider à la construction définitive des institutions françaises. Il a regretté que trop de vieilles choses se soient maintenues et consolidées. C'est ainsi, a-t-il ajouté, que ni la diplomatie, ni l'armée ne sont animées de l'esprit nouveau. Toutefois, la France a démontré qu'elle veut du nouveau, une démocratie non seulement politique, mais économique et sociale. Le programme du Comité national de la Résistance doit devenir l'instrument efficace de la rénovation et de la grandeur françaises.

Le passage sur l'armée a été très applaudi sur les bancs socialistes et communistes, ainsi que son affirmation que la France « a manifesté qu'elle était à gauche ». L'assemblée a également applaudi le passage du discours de M. Cuttoli remerciant le général de Gaulle de son activité pour la renaissance de la patrie.

Puis M. Cuttoli a donné lecture de la lettre de démission du chef du Gouvernement provisoire en rendant d'abord hommage, aux applaudissements unanimes de l'assistance, à celui qui n'a jamais désespéré de la France.

La séance, suspendue à 15 h. 25, a été reprise à 15 h. 40 et levée à 15 h. 50. La prochaine séance aura lieu mercredi à 15 heures.

DANS LES GROUPES

Le groupe parlementaire communiste, réuni sous la présidence de Jacques Duclos, a désigné son bureau, dont la composition est la suivante : président d'honneur, M. Marcel Cachin ; président, Jacques Duclos ; secrétaire, M. Fernand Grenier ; secrétaire-adjoint, M. André Mercier, et douze membres, dont deux femmes, Mmes Madeleine Braun et Emilienne Galicier.

Le groupe parlementaire du Parti radical-socialiste a constitué ainsi son bureau : président, M. Herriot ; vice-président, M. Yvon Delbos ; secrétaire, M. Ramonet.

La majorité des députés républicains-indépendants de la Constituante s'est réunie au Palais Bourbon à l'issue de la séance et a décidé de créer un nouveau groupe parlementaire sous le titre d'Unité républicaine, puis a voté un ordre du jour. Une commission exécutive provisoire a été ensuite constituée.

D'autre part, les élus à l'Assemblée constituante se réclamant des divers mouvements de la Résistance se sont réunis également et ont décidé de constituer un groupe de la « Résistance démocratique et socialiste ».

L'importance politique du 6 novembre

Unaniment, les journaux soulignent l'importance politique de cette journée, où a lieu la première séance de l'Assemblée constituante. « Une autre République va naître, écrit « Libération », puisque la dernière a été condamnée nettement par le referendum. L'Assemblée constituante a pour mission essentielle de la construire. Mais, avant même d'aborder cette tâche, elle assurera le retour à la légalité en donnant la consécration du suffrage universel à un gouvernement qui prendra la place de celui que l'unanimité des Français avait appelé de ses vœux, aux heures si proches et si lointaines à la fois de la libération. »

Les Américains à Paris

Les agressions commises par des soldats américains qui frappent et dévalisent leurs victimes continuent sur le même rythme. La nuit dernière, une dizaine de personnes ont été attaquées et dévalisées. Un soldat américain a été arrêté. Par ailleurs, plusieurs accidents se sont produits. Un soldat américain, Gerald Willier, du 327^e régiment d'infanterie, est tombé du deuxième étage de la tour Eiffel, dans la cage de l'ascenseur, et a été tué sur le coup. Des accidents de la circulation ont également lieu. Un chauffeur américain a été grièvement blessé. Par ailleurs, des opérations de police ont été effectuées. 490 personnes ont été interpellées, 86 ont été conduites au poste de police et 20 arrestations ont été maintenues.

Commission consultative pour l'Extrême-Orient

La Commission consultative pour l'Extrême-Orient s'est réunie mardi, à Washington, au Département d'Etat. Tous les délégués des pays invités, à l'exception de ceux de l'URSS, ont pris part à cette première séance de la commission, dont les travaux ont été ajournés à deux reprises.

« Le président n'a reçu, à ma connaissance, aucun message de l'URSS relatif à la réunion de la Commission consultative pour l'Extrême-Orient », a déclaré mardi à la presse M. Ayres, secrétaire présidentiel. M. Ayres a annoncé d'autre part que M. Attlee avait accepté l'invitation du président de passer deux nuits à la Maison Blanche, probablement celles de samedi et de dimanche prochains.

Un grand discours de M. Molotov

L'URSS mérite la reconnaissance de toute l'humanité

La bombe atomique ne doit pas rester la propriété d'un seul Etat

Radio-Moscou a diffusé mardi soir un rapport sur l'assemblée du Soviet de Moscou, à l'occasion du 28^e anniversaire de la Révolution soviétique. Le rapport annuel a été lu par M. Molotov. Le commissaire aux affaires étrangères a déclaré notamment :

La défaite du fascisme

« Les efforts désintéressés des peuples soviétiques leur ont valu la victoire à l'Ouest et à l'Est. La menace d'agression de la part de l'Allemagne hitlérienne et du Japon appartient désormais au passé et, pour le monde entier, les jours longtemps attendus, ceux de la paix, sont arrivés. »

« La signification et l'importance de la défaite de l'Allemagne ne ressortissent pas seulement au domaine militaire. Il s'agit également d'une défaite morale et politique du fascisme dans toute l'Europe. »

« Grâce à la lutte héroïque à laquelle les peuples de l'Union soviétique ont pris une grande part et se sont acquis une gloire éternelle, la paix est assurée pour les peuples du monde. »

« Chacun reconnaît que l'alliance soviéto-américano-anglaise a rempli la grande mission historique consistant à organiser la lutte commune des pays démocratiques contre Hitler. Chacun sait également que l'ouverture du second front en Europe occidentale, grâce auquel l'Allemagne fut prise dans des tenailles, rendit intenable la position du fascisme allemand. »

« En ouvrant les hostilités contre le Japon, l'Union soviétique précipita la défaite de ce pays et, par là même, la fin de la guerre en Extrême-Orient. »

M. Molotov rappelle ensuite le discours prononcé, l'année dernière, par M. Staline, dans lequel il a dit que le peuple soviétique, par sa lutte vigoureuse, a sauvé la civilisation européenne du fascisme, et il poursuit : « C'est là que résident les grands services rendus par l'Union soviétique qui mérite la reconnaissance de toute l'humanité. »

La bombe atomique

Afin de garantir une paix durable, poursuit M. Molotov, les pays épris de la paix doivent disposer de troupes en conséquence. C'est le cas en particulier pour toutes les puissances qui sont chargées de la principale responsabilité de la garantie de la paix. Mais cette défense de la paix n'a rien de commun avec la politique suivie à l'étranger, en particulier par certains partisans zélés de l'impérialisme.

« Parlant de la découverte de la bombe atomique, M. Molotov déclare : « Il ne peut pas y avoir de secrets techniques d'une telle importance qu'ils puissent rester la propriété d'un seul ou d'un petit groupe de pays. La découverte de l'énergie atomique ne doit pas être utilisée en politique étrangère ni donner une trop grande certitude sur l'avenir des pays épris de la paix. »

« L'Union soviétique ne participe à aucun groupement de nations dirigé contre d'autres pays pacifiques. Des tentatives semblables sont faites à l'Ouest. Nous avons eu connaissance dans le passé du caractère antisoviétique d'une série de groupes semblables. Toutes les constitutions de blocs et de groupes que connaît l'histoire occidentale ont moins retenus les agresseurs qu'elles n'ont encouragé l'agression de l'Allemagne. La vigilance de l'Union soviétique et des autres nations pacifiques ne doit en conséquence pas se relâcher. »

Après avoir fait allusion à la déclaration de Yalta des Trois Grands, M. Molotov poursuit : « Il y a encore beaucoup à faire pour appliquer convenablement les décisions de la Conférence de Crimée. Il est cependant hors de doute que la fin victorieuse de la guerre contre le fascisme ne finisse par éclaircir l'atmosphère politique de l'Europe et n'ouvre de nouvelles voies à la renaissance et au développement des forces antifascistes. Il est désirable que, maintenant plus que jamais, les peuples de toute l'Europe envisagent la nécessité de détruire les derniers restes du fascisme et du national-socialisme. »

Difficultés

« La coalition antifasciste anglo-soviéto-américaine créée pendant la guerre a subi l'épreuve avec succès. Cette coalition restera-t-elle aussi forte et efficace quand il s'agira des problèmes toujours plus grands d'après-guerre ? De nouveaux problèmes apparaissent, demandant une solution. L'échec de la Conférence des ministres des affaires étrangères de Londres a été pour nous un avertissement. »

« Des difficultés se sont également élevées pendant la guerre au sein de la coalition anglo-soviétique ; bien que leur solution n'ait pas toujours été immédiate, nous avons cependant atteint notre but. »

« L'Union soviétique a toujours été un des principaux piliers de la paix et de la sécurité des peuples, et elle le restera. Elle est prête à en donner la preuve, non seulement par des paroles, mais par des faits. La guerre contre l'Allemagne a donné la preuve de la puissance soviétique. L'armée rouge est sortie de la guerre avec la gloire du vainqueur. Elle s'est renforcée elle-même en tant que puissance militaire. Son esprit combattif s'est encore accru pendant la guerre. Le peuple soviétique est un plus étroitement que jamais à son parti. Il forme un corps d'avant-garde sous la conduite du parti de Staline et de Lénine. »

« Nous considérons la victoire sur le fascisme comme une grande victoire de la démocratie soviétique. »

Politique étrangère

« L'URSS est un Etat d'un nouveau type qui doit accomplir des tâches qui ne se présentent nullement aux Etats d'ancienne forme, par exemple la garantie de la paix dans le monde entier et la collaboration entre nations. »

« Dans le domaine de la politique étrangère, nous voulons en premier lieu participer au maintien de la paix. Nous voulons collaborer avec les autres pays au maintien de la paix mondiale et au développement des relations commerciales internationales. Comme les traces du fascisme et du national-socialisme ne sont pas définitivement effacées, nous veillerons attentivement à toute possibilité de violer la paix. Notre premier devoir sera comme jusqu'ici de collaborer avec les pays épris de paix. »

L'impression à Londres...

A Londres, on envisage que le discours de M. Molotov montre que l'attitude de l'Union soviétique n'a subi aucun changement en ce qui concerne les principaux problèmes diplomatiques. Il est certain, pense-t-on, qu'une solution du problème délicat de la collaboration alliée en Extrême-Orient n'est pas prochaine. L'URSS demandera sans doute la constitution d'un conseil de contrôle des quatre puissances pour le Japon. L'allusion de M. Molotov à l'énergie atomique est considérée comme un avertissement russe à la veille de la rencontre entre MM. Truman et Attlee. L'impression générale faite à Lon-

dres par le discours peut être résumée ainsi : L'Union soviétique poursuit avec crainte la collaboration internationale, mais n'est nullement décidée de modifier son point de vue. (Reuter.)

...et à Washington

A Washington, on est d'avis que M. Molotov, dans son discours, a voulu appuyer le point de vue britannique dans la question de l'énergie atomique. La Grande-Bretagne, on le sait, voudrait que le secret de la bombe atomique fût remis à une commission de contrôle internationale. On pense de plus en plus à Washington que la bombe atomique et son secret sont la cause des difficultés diplomatiques actuelles. (Reuter.)

Les élections au Soviet suprême

D'après une information de Radio-Moscou, le généralissime Staline a été nommé mardi premier membre du Soviet suprême. Ont en outre été élus : MM. Molotov, commissaire aux affaires étrangères ; Kalinin, président du Soviet suprême de l'URSS ; le maréchal Vorochilov, président de la Commission de contrôle alliée pour la Hongrie ; Kaganovitch, suppléant du président du Soviet suprême ; Mikoyan, commissaire au commerce extérieur ; Chdanov, président de la Commission de contrôle alliée en Finlande, et Molenkov, secrétaire central du Parti communiste.

Amélioration des rapports entre l'URSS et les Alliés

Eric Downton, envoyé spécial de l'Agence Reuter à Moscou télégraphie :

Les observateurs étrangers ont toujours plus l'impression que les rapports entre la Russie et les Alliés occidentaux sont arrivés à un tournant favorable. Il n'y a aucune déclaration officielle à ce sujet, mais la presse soviétique qui est le baromètre le plus sûr de la politique étrangère russe, a fourni des indices caractéristiques ces derniers jours. Pour autant qu'on puisse s'en rendre compte, ce revirement a fait suite à la visite de M. Harriman, ambassadeur des Etats-Unis au maréchal Staline. L'ambassadeur avait remis un message du président Truman au maréchal Staline, alors en séjour à Sochi. Cette lettre, accompagnée des déclarations personnelles de M. Truman, a dû clarifier sérieusement l'atmosphère.

Les journaux russes ont commencé à publier les discours ou déclarations de MM. Attlee, Bevin, Truman et Byrnes de manière détaillée, ce qui contraste avec les comptes rendus succincts qui apparaissent au moment de l'échange d'accusations et de reproches qui ont suivi les conversations de Londres. La tempête déclenchée à Moscou contre le « bloc occidental » s'est apaisée. La « Pravda » en appelait, lundi, à un retour de la collaboration parmi les Alliés, comme ce fut le cas pendant la guerre, tandis que le « Moscow News », organe de langue anglaise, diffusait déjà cette opinion la veille.

Le nouveau Gouvernement norvégien

Oslo, 6 novembre.

Lundi, après la réunion du cabinet, un communiqué officiel a été publié, donnant la liste suivante des membres du nouveau gouvernement (tous socialistes) : Premier ministre : Einer Gerhardsen. Affaires étrangères : Trygve Lie. Ravitaillement et reconstruction : Oscar Torp, assisté de Peter Holt, ministre sans portefeuille, mais spécialement attaché à ce département. Culture et éducation : Kaare Fostervoll. Commerce : Lars Evesen. Affaires sociales : Sven Oftedal, assisté de Aaslaug Aaseland, ministre sans portefeuille, spécialement attaché à ce département. Agriculture : Kristian Fjeld. Travail : Nils Langhelle. Justice : O.-C. Gundersen. Finances : Erik Brofoss. Défense nationale : J.-C. Hauge ; ministre sans portefeuille attaché au Ministère du commerce : Reidar Carlsen.

En outre, il a été annoncé que trois anciens ministres avaient été nommés à leurs précédents postes. Ce sont : Gunnar Jahn, directeur du bureau central des statistiques ; Hans Gabrielsen, gouverneur du Finmark et Johan Cappelen, gouverneur du Troendela du Sud. (AFP.)

Impressions du jour

L'Assemblée constituante française s'est réunie hier pour la première fois. Le doyen d'âge a relevé que la France veut du nouveau, une démocratie non seulement politique, mais économique et sociale, selon le programme du Comité national de la Résistance.

Le général de Gaulle a, suivant le protocole, remis à l'assemblée, ses pouvoirs de chef du Gouvernement provisoire.

A Moscou, l'on a procédé à l'élection du Soviet suprême de l'URSS. Le généralissime Staline en a été nommé premier membre. A cette occasion, M. Molotov a prononcé un grand discours, soulignant entre autres choses l'opposition irréductible de la Russie au système des blocs (autre que celui de l'Europe orientale, évidemment) et affirmant que la découverte de l'énergie atomique ne doit pas être utilisée en politique étrangère. De son côté, la presse soviétique met une sourdine à son agressivité et manifeste même une certaine amabilité à l'égard des Alliés occidentaux. Dans le régime de la douche écossaise, nous en sommes au moment de l'eau tiède.

Le gouverneur hollandais ad interim des Indes orientales néerlandaises a déclaré notamment, au nom de son gouvernement : « Les Indonésiens devront devenir un partenaire égal dans le cadre du Royaume des Pays-Bas, qui sera organisé sous forme de Commonwealth ». Espérons que cette formule, déjà proclamée par la reine Wilhelmine en 1942, permettra de mettre fin à une agitation préjudiciable tant aux Indonésiens qu'aux Hollandais.